



ADHÉSION 2026

Cercle des mécènes
de la Cité
internationale
de la langue française

Je souhaite adhérer au
Cercle des mécènes
de la Cité internationale
de la langue française

Adhésion 2026

Coordonnées de l'entreprise

Société :

Adresse :

Tel :

Email :

Objet social :

Siret N° :

Coordonnées de son ou sa représentant(e)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel : Portable :

Email :

Je souhaite adhérer en tant que

- Membre Ami : 2 500 €
- Membre Bienfaiteur : 5 000 €
- Membre Associé : 10 000 €

Mode de règlement

Virement bancaire

IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0067 980 / BIC : TRPUFRP1
Référence : Cercle des Mécènes de la Cité internationale de la
langue française

Chèque bancaire ou postal

Nous vous remercions de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre
de l'Agence comptable du CMN et de le renvoyer, accompagné du
bulletin complété, à : Cité internationale de la langue française,
Domitille Wambergue, 1, place Aristide Briand, 02 600 Villers-
Cotterêts

Le Centre des monuments nationaux est habilité à
émettre des reçus fiscaux conformément à la loi du
1^{er} août 2023.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Date : Signature*

Votre niveau d'engagement

	Adhésion	Contribution nette après déduction d'impôts ¹	Contreparties (exemples) ²
Membre Ami	2 500€	1 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Citation de l'entreprise sur le site internet de la Cité internationale de la langue française - Une invitation au cocktail annuel du Cercle des mécènes - 50 entrées gratuites pour la Cité - 4 invitations à un spectacle de la programmation
Membre Bienfaiteur	5 000€	2 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Citation de l'entreprise sur le site internet de la Cité internationale de la langue française et dans les dossiers de presse - 2 invitations au cocktail annuel du Cercle des mécènes - Une visite privilège de la Cité en présence du directeur délégué - 10 entrées gratuites pour la Cité - 2 invitations à un spectacle de la programmation
Membre Associé	10 000€	4 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Citation de l'entreprise sur le site internet de la Cité internationale de la langue française avec le lien vers son propre site, dans les dossiers de presse et sur les documents diffusés aux visiteurs - 3 invitations au cocktail annuel du Cercle des mécènes - Une visite privilège de la Cité en présence du directeur délégué - 60 entrées gratuites pour la Cité internationale de la langue française - 10 invitations à un spectacle de la programmation - Une privatisation des espaces pédagogiques et de formation de la Cité

1 Ce Cercle des mécènes s'adresse uniquement à des entreprises. Tout don effectué par une personne morale assujettie à l'impôt sur les sociétés ouvre droit en France à une réduction d'impôts égale à 60 % de son montant, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.

2 Les contreparties listées dans ce tableau sont données à titre indicatif. Les contreparties sont personnalisables après échange et accord de la chargée de mécénat de la Cité internationale de la langue française.